



CPAM des Alpes-Maritimes

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Infos CSE - Infos CSE - Infos CSE - Infos CSE - Infos CSE

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE DU 30 OCTOBRE 2019

1/ Projet National PLEIADE

La CPAM des Alpes-Maritimes a été retenue par la CNAM dans le cadre du projet national PLEIADE.

Ce projet consiste à créer des plateformes de traitement du courrier au sein du réseau.

la CPAM de Nice sera la première plateforme en France en capacité de traiter 40.000 documents par jour (évolution progressive à partir de 2020).

Cela induit l'installation de nouvelles machines de numérisation des documents : 8 nouvelles machines de numérisation seront donc installées en sus des 6 machines existantes mais aussi l'aménagement de locaux de stockage des courriers déposés par La Poste.

Afin de mettre en place une organisation adaptée à cette évolution et préserver de bonnes conditions de travail, il sera nécessaire de réaménager deux étages du bâtiment Léger (rez-de-chaussée et premier étage) :

Au rez-de-chaussée :

- Création d'un espace sécurisé de livraison des courriers postaux
- Création d'une seconde zone de machines OPEX en lieu et place de la zone d'indexation
- Agrandissement des espaces de travail où se trouveront les machines
- Création d'un bureau pour le manager de proximité et d'un bureau «espace serveurs» dans la zone actuelle de tri.

Au premier étage :

- Implantation de l'équipe en charge de l'indexation Diadème avec un bureau dédié à deux superviseurs
- Implantation de l'équipe Synergie
- Implantation de l'équipe «feuilles de soins papier», du responsable d'unité service et de l'adjointe
- Aménagement d'un nouvel espace collectif de travail
- Agrandissement du local informatique pour répondre aux nouvelles normes dans le cadre du projet de câblage.

- Implantation de l'espace de formation des télé conseillers
- Création de deux bureaux de managers, pour le responsable de service et le manager chargé de la gestion des archives.

L'organisation de ces travaux sera réalisée en plusieurs étapes pour garantir la continuité de service et limiter la perturbation.

Afin de faciliter le transfert en zone sous-sol, l'opération englobe le remplacement de l'ascenseur. Enfin, cette opération intègre également l'arrivée des 6 agents (dont 1 cadre et 1 agent administratif) de la SSTI et de la RAM intégrant le service PIFE.

Lors du vote, les élus Cfdt ont émis un avis favorable tout en demandant des protections sonores adaptées pour le personnel et un aménagement extérieur permettant la livraison du courrier en toute sécurité. Il a également été proposé de doter tous les documents d'un code barre permettant la traçabilité de tous les courriers.

2/ Bâtiment CHERET : aménagement des locaux et implantation du Service Relations Clients

Dans le cadre du projet national PLEIADE et des travaux prévus pour réaménager les locaux au sein du bâtiment Léger, il a été proposé d'implanter le service de la relation client au 2^{ème} étage du bâtiment Chéret dans des locaux disponibles, aménagés au plan acoustique et équipés de mobilier adapté à des agents dont l'activité téléphonique est importante.

Chronologiquement, il est prévu de procéder en deux temps :

- Implantation du service relation client au 2^{ème} étage du Chéret : novembre 2019.
- Création des espaces au sein du plateau 3 du Service Sophia : décembre 2019 /janvier 2020.

Lors du vote, les élus Cfdt ont émis un avis favorable.

3/ Aménagement des locaux dans le cadre de l'intégration du RSI

Dans le cadre de l'intégration de la Sécurité Sociale des Indépendants et de la RAM APRIA, il a été présenté au CSE les emplois et services concernés.

Dans la plupart des cas, les affectations de nos nouveaux collègues ne nécessiteront pas d'aménagements particuliers.

Les locaux de certains services (Relations Internationales et Contentieux) seront aménagés sans que des travaux importants soient nécessaires :

Bâtiment Fragonard : Le Service Relations Internationales accueillera 2 agents dans le bureau actuellement occupé par le Secteur AME dont les agents auront préalablement été réinstallés dans leurs nouveaux secteurs d'affectation :

- 3 personnes intégreront l'espace GDB,
- 1 personne intégrera l'espace Mutations,
- 1 personne intégrera l'espace CMU.

Ces réaménagements sont à réaliser à court terme, l'AME ayant été mutualisée à Marseille depuis le 1er octobre 2019.

Bâtiment Picasso : Le service Contentieux accueillera 3 agents ; deux personnes seront affectées dans le secteur CRA et un audancier sera affecté dans le secteur TGI.

Lors du vote, les élus Cfdt ont émis un avis favorable.

4/ Projet d'organisation du recouvrement unifié des créances

Dans le cadre du projet présenté par Madame l'Agent Comptable lors du CSE du 1^{er} octobre 2019, il a été proposé aux élus de valider le réaménagement des locaux situés au premier étage du bâtiment PICASSO.

Lors du vote le projet a été validé par l'ensemble des élus, dont la Cfdt.

5/ Projet PASSEPORT

Le Comité d'Entreprise avait été informé à l'occasion de la réunion du 15/10/2018, du lancement du projet de rénovation des systèmes des gestions des habilitations et contrôle d'accès au poste de travail appelé projet « **PASSEPORT** ».

Piloté par la CNAM, ce projet concerne l'ensemble des CPAM, des DRSM/ELSM et des établissements du groupe UGECAM et fait l'objet d'un déploiement national par vagues regroupant plusieurs organismes.

La CPAM de Nice est incluse dans la vague 8 (sur 10).

Pour rappel, ce projet vise à remplacer les solutions actuelles Access Master et Hades par la solution PASSEPORT.

Cela nécessite la mise en place du nouvel outil et la migration de l'ensemble des comptes utilisateurs des agents de notre organisme sur Passeport.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- 1. Mieux gérer l'activité de gestion des habilitations et droits d'accès au poste de travail, en supprimant notamment les saisies multiples sans valeur ajoutée.**
- 2. Uniformiser les pratiques de gestion des habilitations** pour favoriser le travail en réseau et **migrer vers un système de gestion des habilitations unique.**
- 3. Préparer l'évolution du Système d'information :** passer d'un éco-système 32 bits vers 64 bits Windows 10 nécessaire aux futurs projets de l'Assurance Maladie.
- 4. Gérer l'obsolescence matérielle avec l'arrêt des serveurs Access Master.**

Depuis l'information, conformément aux engagements, une équipe projet a été désignée et un comité de pilotage a été installé dès fin 2018 afin de suivre l'avancée des travaux.

La phase préparatoire a été menée. Une nouvelle étape s'engage avec la livraison par la CNAM des outils de migration suite à la validation par les caisses pilotes.

Dossier présenté aux élus « pour information ».

